



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
1^{er} décembre 2020
Français
Original : anglais

Première session ordinaire de 2021

1^{er}-4 février 2021, New York

Point 5 de l'ordre du jour provisoire

Programmes de pays et questions connexes

**Descriptif de programme de pays pour l'Ouzbékistan
(2021-2025)**

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Rôle du PNUD au regard du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable	2
II. Priorités du programme et partenariats	6
III. Administration du programme et gestion des risques	10
IV. Contrôle de l'exécution et évaluation du programme	11
Annexe	
Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour l'Ouzbékistan (2021-2025)	12



I. Rôle du PNUD au regard du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable

1. **L'Ouzbékistan a fait des progrès constants au cours des dernières décennies, mais des inégalités persistent.** L'Ouzbékistan est l'un des deux pays doublement enclavés du monde. Il a une économie à revenu intermédiaire de la tranche inférieure¹, affiche un indice de développement humain élevé² et c'est aussi le pays le plus peuplé d'Asie centrale³. Ces dernières années, le pays a connu une croissance régulière, a progressivement diversifié son économie et a réduit le taux de pauvreté, qui est passé de 24 % en 2000 à 11 % en 2019⁴, permettant à 2,2 millions de personnes de sortir de la pauvreté. Cependant, les inégalités régionales s'accroissent, tandis que l'écart de pauvreté entre les zones urbaines et les zones rurales s'est maintenu à près de 6 % en 2018⁵.

2. **L'Ouzbékistan connaît aujourd'hui une dynamique de développement sans précédent, après avoir lancé, depuis le début 2017, une série de réformes ambitieuses** qui ont eu des effets dans tous les domaines de la vie sociale, politique et économique. La vision du Gouvernement de faire de l'Ouzbékistan un pays industrialisé à revenu intermédiaire supérieur à l'horizon 2030⁶ a le soutien de la population⁷. Les réformes structurelles et la libéralisation des échanges engagées depuis 2017 favorisent l'accroissement des flux financiers, notamment en provenance des institutions internationales de financement. L'Ouzbékistan peut tirer un dividende démographique de la forte proportion de jeunes dans sa population (57 % de la population a moins de 30 ans) en offrant des possibilités d'emploi productif, en encourageant l'initiative et l'innovation économiques, et en renforçant les capacités professionnelles et les compétences numériques. La création d'emplois n'a pas suivi le rythme du produit intérieur brut (PIB) et de la croissance démographique – il y a plus de 600 000 nouveaux demandeurs d'emploi sur le marché du travail chaque année⁸. Ceci, associé à de graves lacunes dans la qualité de l'éducation à tous les niveaux, se traduit par un niveau élevé de chômage, en particulier chez les jeunes⁹.

3. **Des institutions de gouvernance et de l'état de droit responsables, transparentes, modernes et inclusives sont indispensables à la réalisation de la vision de l'Ouzbékistan.** Le pays a consenti d'importants investissements pour faciliter l'accès de la population aux services publics¹⁰. Le Gouvernement s'emploie à accroître encore l'efficacité, la portée et la qualité des services, tout en faisant face aux difficultés créées par la pandémie de COVID-19, notamment l'absence d'interopérabilité des plateformes, la faible connectivité des données et le manque d'aptitude à l'utilisation des outils numériques. L'Ouzbékistan a récemment pris d'importantes mesures en faveur de l'égalité des sexes en adoptant des lois visant à assurer des droits et des chances égaux aux femmes et aux hommes et à lutter contre

¹ Le revenu national brut par habitant était de 2 020 dollars en 2018 (<https://databank.worldbank.org/reports.aspx?source=world-development-indicators>).

² PNUD, *Rapport sur le développement humain, 2019*.

³ <https://unstats.un.org/home>.

⁴ Goskomstat (<http://nsdg.stat.uz>).

⁵ Ibid.

⁶ https://regulation.gov.uz/ru/document/8839-kontseptsiya_kompleksnogo_sotsialno_ekonomicheskogo_razvitiya_respubliki_uzbekistan_do_2030_goda.

⁷ <http://pubdocs.worldbank.org/en/834051595427687698/L2CU-COVID19-impacts-June2020-en.pdf>.

⁸ Banque mondiale, *Uzbekistan Growth and Job Creation: An In-depth Diagnostics, 2019*.

⁹ La proportion de jeunes (de 18 à 30 ans) qui ne sont ni étudiants, ni employés, ni stagiaires est de 42 % ; celle des femmes est de 66 % (<http://nsdg.stat.uz/goal/11>).

¹⁰ <https://medium.com/usaaid-2030/e-justice-system-in-uzbekistan-proves-its-worth-amid-covid-19-d0ffb2928765>.

la violence fondée sur le genre. Une femme est actuellement à la tête du Sénat, et la représentation des femmes au Parlement a doublé à l'issue des élections de 2019, passant de 16 à 32 % (le plus fort pourcentage en Asie centrale et un chiffre supérieur à la moyenne mondiale, de 24 %) ¹¹. Cependant, des problèmes persistent, notamment la violence fondée sur le genre, la ségrégation des femmes sur le marché du travail, les écarts entre les sexes pour ce qui est de la propriété, et l'influence de la tradition sur les rôles dévolus aux hommes et aux femmes ¹². Le Gouvernement introduit des réformes de grande envergure visant à prévenir et combattre la corruption afin de préserver la confiance dans les institutions publiques, d'attirer des investissements et d'élargir l'accès à la justice tout en améliorant la place du pays dans l'indice de perception de la corruption et l'indice de l'état de droit ¹³. Grâce aux améliorations apportées à la législation, les élections de 2019 ont mieux satisfait aux normes internationales ¹⁴, et d'importantes initiatives ont été prises pour renforcer la liberté d'expression, promouvoir les droits de l'homme, la participation citoyenne et la participation au processus de contrôle législatif aux niveaux national et régional.

4. Du fait de l'accroissement de la population et de l'urbanisation en Ouzbékistan, il est indispensable de faire un usage durable des ressources naturelles tout en limitant les conséquences climatiques qui découplent la croissance des émissions carbonees et en réduisant les modes de consommation et de production non durables. L'Ouzbékistan fait partie des 10 pays du monde qui ont la plus forte intensité énergétique ¹⁵, et le manque d'efficacité dans l'utilisation de l'énergie coûte au moins 4,5 % de PIB chaque année ¹⁶. Alors que le taux d'urbanisation ¹⁷ augmente, il est nécessaire de continuer à investir, en tenant compte des risques, dans des villes propres, efficaces, inclusives et résilientes. Quelque 80 % de l'eau qui est consommée en Ouzbékistan vient de l'étranger, ce qui rend le pays vulnérable à d'éventuelles pénuries d'eau, d'autant plus du fait des changements climatiques ¹⁸. La dégradation des terres, la salinisation des sols, la baisse de la qualité de l'eau, l'érosion par le vent et l'eau, et la diminution de la productivité des terres arables sont les principales préoccupations environnementales du pays. La population la plus pauvre vit dans les régions arides et est tributaire de l'agriculture de subsistance. Elle est donc vulnérable aux changements climatiques et à ceux qui peuvent intervenir dans la disponibilité des ressources naturelles, et cette vulnérabilité est exacerbée par le risque élevé de catastrophes naturelles ou causées par l'homme. La disparition de la mer d'Aral rappelle à quel point il est important que les ressources en eau soient gérées et utilisées de façon durable.

5. La pandémie de COVID-19 menace de faire échouer l'ambitieux projet de transformation de l'Ouzbékistan et d'anéantir deux décennies de croissance. Entre 1,3 et 2,6 % de la population, soit entre 0,4 et 0,88 million de personnes environ, pourraient être tombées dans la pauvreté à cause de la COVID-19 ¹⁹, et les plus vulnérables (les jeunes, les femmes, les travailleurs du secteur non structuré et les

¹¹ <https://data.ipu.org/women-ranking?month=5&year=2020>.

¹² <http://www.fao.org/3/ca4628en/ca4628en.pdf>.

¹³ L'Ouzbékistan occupe le 153^e rang sur 180 dans l'Indice de perception de la corruption pour 2019 et le 92^e rang sur 128 dans l'Indice de l'état de droit pour 2020.

¹⁴ <https://www.oscepa.org/documents/election-observation-statement-observations/uzbekistan/statements-31/3944-2019-parliamentary-3/file>.

¹⁵ L'Ouzbékistan enregistre un niveau d'émission de 0,45 kg de CO₂ par dollar des États-Unis de PIB (contre une moyenne mondiale de 0,27 kg) (<http://hdr.undp.org/en/data>).

¹⁶ <http://documents.worldbank.org/curated/en/810761468318884305/pdf/ACS41460WP0Box0Issues0Note00PUBLIC0.pdf>.

¹⁷ De 50 % actuellement, il devrait atteindre 60 % à l'horizon 2030, BCP.

¹⁸ PNUD, *Mainstreaming Water and Transboundary Issues*, 2020.

¹⁹ <http://pubdocs.worldbank.org/en/834051595427687698/L2CU-COVID19-impacts-June2020-en.pdf>.

migrants, les personnes handicapées et les personnes âgées) sont en grande difficulté²⁰. Les femmes subissent plus durement les effets de la pandémie, qui a réduit leurs moyens de subsistance et les expose davantage au risque de tomber dans la pauvreté et de subir des inégalités et des violences fondées sur le genre²¹. Depuis mars 2020, environ 85 % des petites entreprises ont fermé. La pandémie a fait ressortir les problèmes structurels avec lesquels le pays est encore aux prises, notamment une modernisation des systèmes de protection sociale et de gouvernance sanitaire qui n'a pas entraîné de gain d'efficacité, un vaste secteur non structuré n'offrant aucune protection, et des écarts dans le passage au numérique, en particulier dans la fonction publique. La nécessité d'un dispositif de gouvernance vert, soucieux d'égalité des sexes et solide, qui puisse servir de socle à la reprise, est devenue encore plus forte.

6. Avant même la crise liée à la COVID-19, la transformation de l'Ouzbékistan supposait de faire appel à l'innovation et d'assurer une grande cohérence dans l'élaboration des politiques, le tout soutenu par un financement diversifié. Avec cette crise, il est devenu plus nécessaire encore d'éviter une prolifération de réformes (inter)sectorielles insuffisamment intégrées et de mettre en place un cadre national intégré de financement du développement, qui permette d'assurer un financement approprié dans tous les secteurs, avec l'appui de données de qualité pour l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes²².

7. D'une manière générale, le résultat du programme de réformes sera fonction de la capacité de celles-ci à apporter des améliorations tangibles dans la vie quotidienne des gens, y compris des plus vulnérables, et donc à remédier au principal problème qui se pose à l'Ouzbékistan sur le plan du développement et que le bilan commun de pays (BCP) des Nations Unies a permis d'identifier, à savoir la menace d'un accroissement de l'exclusion et des inégalités. Édifier une société juste, équitable et résiliente et parvenir à une croissance économique forte, durable et qui profite à tous est possible à condition que les réformes économiques structurelles soient soutenues par des investissements publics et aillent de pair avec la promotion de l'état de droit, des droits de l'homme et de l'égalité des sexes, et une utilisation des ressources naturelles et une gestion de l'environnement durables. Telle est la vision globale du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (ci-après Plan-cadre de coopération), et tels sont précisément les domaines dans lesquels le PNUD aidera l'Ouzbékistan.

8. Le PNUD est bien placé pour aider l'Ouzbékistan à tirer profit de la dynamique de développement sans précédent dans laquelle il se trouve et à accélérer sa transformation. L'évaluation indépendante du programme de pays et d'autres études récentes²³ ont montré que le PNUD, en tant que partenaire de confiance, a apporté un appui stratégique à la transformation de l'Ouzbékistan, joué un rôle de catalyseur dans la promotion d'une croissance économique durable, appuyé l'adaptation au contexte national des objectifs de développement durables (ODD) et mis en place une approche multisectorielle pour atténuer les risques pour la sécurité humaine des communautés touchées dans la région de la mer d'Aral. Le PNUD a œuvré à la promotion des droits des femmes et contribué à améliorer l'accès à la justice et aux services publics, en encourageant l'accroissement de la transparence et de la participation dans l'élaboration des politiques. La présence du PNUD à la fois

²⁰ Ibid.

²¹ <https://www.unwomen.org/-/media/headquarters/attachments/sections/library/publications/2020/policy-brief-theimpact-of-covid-19-on-women-en.pdf?la=en&vs=1406>.

²² PNUD, « Development finance assessment », 2020.

²³ ICPE Ouzbékistan, 2020 ; PNUAD, 2016-2020, évaluation finale ; examen à mi-parcours du programme commun des Nations Unies dans la région de la mer d'Aral, 2018 ; évaluation finale de la promotion des services publics numériques, 2017 ; et examen à mi-parcours de la gestion durable des ressources en eau dans les zones rurales, 2018.

au niveau local et au niveau national a permis de faire le lien entre les politiques et des solutions d'échelle, en apportant de la cohérence aux réformes sur le plan horizontal entre les ministères et agences gouvernementales, et sur le plan vertical entre les autorités nationales et infranationales. Les bureaux régionaux du PNUD à Noukous (région de la mer d'Aral) et à Namangan (vallée de Fergana) donnent au PNUD des capacités que n'ont pas les autres partenaires de développement. Le PNUD continuera de faire fond sur ces atouts, tout en tenant compte des recommandations principales de l'évaluation indépendante du programme de pays et des enseignements tirés des évaluations pour remédier à la fragmentation du portefeuille de projets, améliorer la cohérence des programmes et veiller à une utilisation plus systématique des données.

9. Le PNUD joue un rôle fédérateur unique au sein du système des Nations Unies pour le développement²⁴ et, parce qu'il met l'accent sur l'innovation, il est particulièrement bien placé pour trouver et proposer des solutions intersectorielles/thématiques, pluridimensionnelles et intégrées aux problèmes complexes de développement de l'Ouzbékistan. Le PNUD jouera ce double rôle de fédérateur et d'innovateur tout en contribuant aux trois domaines stratégiques prioritaires du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (2021-2025), dans quatre domaines de réalisation escomptés (voir sect. II ci-dessous). Sous la coordination générale du coordonnateur résident des Nations Unies, le PNUD mènera les actions suivantes :

a) *Élaboration de politiques et solutions intégrées basées sur le leadership technique du PNUD dans des domaines spécifiques*, comme la préparation et l'amélioration de la réponse socioéconomique multilatérale à la COVID-19 et du relèvement, y compris de facteurs d'accélération du relèvement (relance verte et passage au numérique). Dans l'aide qu'il apportera à l'élaboration de la stratégie nationale de réduction de la pauvreté, le PNUD veillera à ce que cette stratégie tienne compte des perspectives de l'ensemble du système des Nations Unies, des institutions internationales de financement et de la communauté du développement en proposant des solutions techniques intégrées. De même, il mettra à profit ses compétences techniques dans plusieurs aspects de la gouvernance (état de droit et droits de l'homme, lutte contre la corruption, développement parlementaire et électoral) et collaborera avec d'autres entités des Nations Unies – l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) – et des partenaires de développement (comme l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe) à des programmes communs et des initiatives de sensibilisation en vue d'accélérer les réformes globales.

b) *Une approche systémique, par portefeuille, des questions sociales, économiques et environnementales interdépendantes*. C'est cette approche qui sera utilisée dans le cadre de l'initiative d'intégration des ODD pour s'attaquer aux problèmes de longue date de la région de la mer d'Aral et aider celle-ci à devenir une zone d'innovation technologique au service de l'environnement.

c) *Des plateformes pour catalyser les partenariats, les connaissances et les ressources*. Le PNUD dirigera les efforts que déploiera le système des Nations Unies (notamment le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Organisation mondiale de la Santé) pour appuyer la mise en place d'un cadre national de financement intégré et l'alignement de la réponse à la crise liée à la COVID-19 avec les ODD.

d) *Innovation*, accélération de l'apprentissage, expérimentation et solutions intégrées aux problèmes complexes dans toutes les activités, en mettant à profit les

²⁴ Résolution [72/279](#) de l'Assemblée générale des Nations Unies, par. 32.

caractéristiques uniques du laboratoire d'accélération pour innover à l'échelle voulue, tout en aidant l'Ouzbékistan à mieux se relever de la pandémie de COVID-19.

10. **Le nouveau programme s'appuiera largement sur le cadre national relatif aux objectifs de développement durable**²⁵. Le PNUD mettra davantage l'accent sur le renforcement de la cohérence des politiques, en apportant un soutien à la Commission parlementaire bicamérale sur les ODD et en appuyant l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie nationale de réduction de la pauvreté à long terme et de son cadre de financement. Compte tenu de la très grande incertitude engendrée par la crise sanitaire liée à la COVID-19, il est essentiel d'investir dans les données à grande échelle²⁶.

II. Priorités du programme et partenariats

11. **Le PNUD aidera l'Ouzbékistan à édifier une société démocratique moderne reposant sur des systèmes de gouvernance réactifs, un capital humain prêt pour l'avenir et une économie verte inclusive.** Guidé par son plan stratégique pour 2018-2021, la Décennie d'action, le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et les vastes consultations tenues avec les parties prenantes aux niveaux national et infranational pour élaborer ce plan, le PNUD aidera l'Ouzbékistan à mettre à profit l'innovation dans les systèmes, à faire progresser la transformation économique et sociale et à la financer, à offrir de nouvelles et meilleures perspectives pour sa population, et à contribuer à la redynamisation, l'amélioration et la viabilité des écosystèmes environnementaux dans le temps. Au cours des 18 prochains mois, le PNUD s'emploiera à aider l'Ouzbékistan à surmonter la crise liée à la COVID-19 et, sur toute la durée du programme, son appui sera axé sur quatre domaines de résultats ou domaines phares conformes au Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable²⁷, chacun étant adossé à des solutions types définies dans le Plan stratégique du PNUD pour la période 2018-2021.

12. **Domaine phare 1 : Dans le domaine stratégique prioritaire relatif à « une gouvernance efficace et une justice pour tous » du Plan-cadre de coopération, le PNUD aidera le Gouvernement à élaborer des politiques responsables, transparentes et inclusives, à mettre en place des institutions sensibles aux questions de genre et à favoriser une participation citoyenne plus large afin d'assurer la fourniture de services publics qui répondent aux besoins de toute la population. Le PNUD apportera les contributions suivantes :**

a) *Des institutions solides et inclusives.* Le PNUD aidera ses partenaires à faire des choix qui permettent de renforcer le capital social et d'ouvrir l'espace civique pour poser les bases d'un nouveau contrat social, fondé sur l'état de droit, la gouvernance et les droits de l'homme²⁸. Il appuiera les *efforts déployés par les pouvoirs publics pour lutter contre la corruption et faire progresser l'état de droit*, notamment la modernisation du système judiciaire dans le respect des normes internationales en matière de droits de l'homme, qui sont un préalable indispensable au succès des réformes économiques. En partenariat avec l'ONUDC et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le PNUD coopérera étroitement avec la Commission nationale interinstitutions, le Bureau du Procureur

²⁵ Avec six ODD nationaux et 127 cibles, rapport sur l'adaptation des ODD au contexte national (<https://lex.uz/ru/docs/4013358>).

²⁶ PNUD, *Beyond Recovery. A Leap into the Future*, 2020.

²⁷ Réalisations 1, 2, 3 et 5 énoncées dans le Plan-cadre de coopération et contribution à la réalisation 4.

²⁸ Aligné sur la stratégie nationale pour les droits de l'homme.

général, le Ministère de la justice et l'Agence de lutte contre la corruption nouvellement créée.

b) *Des services publics plus efficaces et plus inclusifs, en mettant l'accent sur la transformation numérique*, au profit de tous les membres de la société. En association avec l'Union européenne et l'Agence chargée de la fourniture des services publics, le PNUD appuiera l'examen des systèmes de gouvernance locale, la refonte des modes de fonctionnement et l'introduction de nouveaux systèmes de gouvernance numériques²⁹, la suppression des inégalités d'accès aux services publics et la fourniture de services publics essentiels à distance, y compris en matière de santé. Le PNUD dirigera les efforts que déploiera le système des Nations Unies – notamment l'ONUDC, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et le Fonds pour la consolidation de la paix – pour expérimenter des solutions intégrées pour la prestation de services inclusifs, une participation plus large des jeunes et des femmes à la prise de décisions au niveau local et la promotion de la cohésion sociale pour protéger et réaliser les droits de l'homme dans les régions présentant des poches de vulnérabilité et des risques de tensions (notamment la vallée de Fergana). Des mesures ciblées seront élaborées pour venir en aide aux victimes de la violence domestique et pour améliorer la qualité des services destinés aux personnes handicapées et aux personnes vivant avec le HIV³⁰. Dans le cadre d'un programme régional concernant notamment l'Asie centrale, le PNUD, en association avec d'autres entités des Nations Unies, apportera son soutien à la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent.

c) *Renforcement du développement électoral et parlementaire au moyen de rôles et d'une responsabilité accrue*, en partenariat avec la Commission électorale centrale, le Parlement, le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix de l'ONU et d'autres organisations œuvrant pour le développement (comme l'OSCE). Avec d'autres entités des Nations Unies, le PNUD se concentrera sur les principaux piliers de la démocratie, de la participation et de la liberté d'expression – le système électoral et le Parlement – pour consolider les contrôles et contrepois et renforcer les fonctions législatives et de contrôle du Parlement, y compris en relation avec la réalisation des ODD.

13. Domaine phare 2 : Dans le cadre du même domaine stratégique prioritaire relatif à « une gouvernance efficace et une justice pour tous » du Plan-cadre de coopération, le PNUD s'emploiera à promouvoir de nouvelles façons d'envisager la pauvreté et les inégalités et de les combattre, la cohérence des politiques et un financement du développement aligné sur les ODD nationaux. Il apportera les contributions suivantes :

a) *Réduction de la pauvreté*. En association avec la Banque mondiale et d'autres acteurs du développement, le PNUD appuiera l'action menée par les pouvoirs publics pour réduire les inégalités en établissant une vision à long terme envisageant la société dans son ensemble et abordant des questions étroitement liées telles que la création d'emplois, le renforcement de la protection sociale, le développement du capital humain et l'édification d'une société résiliente. Le PNUD aidera également à évaluer les effets des réformes sur les plus vulnérables et recommandera des mesures à prendre pour veiller à ce que ceux-ci bénéficient aussi des réformes et n'en subissent pas les possibles effets négatifs.

b) *Cohérence des politiques et cadre national de financement intégré*. Le PNUD dirigera les efforts visant à appuyer l'établissement d'un cadre national de

²⁹ [Décret sur la transformation numérique, stratégie de développement axé sur l'innovation](#).

³⁰ Notamment par le biais des stratégies d'inclusion des jeunes et du handicap à l'échelle du système des Nations Unies.

financement intégré, en étroite coopération avec les institutions internationales de financement et les entités des Nations Unies, afin de renforcer la cohérence des politiques et l'alignement des sources de financement publiques et privées. On se basera sur l'expérience d'autres pays (l'Indonésie) pour explorer les possibilités d'utiliser de nouvelles sources de financement innovantes (finance islamique/sukuk verte, obligations à caractère social, financement participatif, financement du risque) dans l'expérimentation d'initiatives sociales et d'initiatives vertes en faveur des personnes vulnérables dans les zones rurales et dans la région de la mer d'Aral.

14. Domaine phare 3 : Dans le cadre du domaine stratégique prioritaire relatif au « développement inclusif du capital humain en faveur de la santé, du bien-être et d'une prospérité durable » du Plan-cadre de coopération, le PNUD s'emploiera à promouvoir des politiques de croissance résiliente et inclusive ainsi que le renforcement des capacités et l'amélioration des perspectives, dans le but d'améliorer l'accès aux moyens de subsistance, au travail décent et à de meilleures perspectives. Il apportera les contributions suivantes :

a) *Des politiques innovantes pour une croissance résiliente et inclusive* seront explorées dans le but de remédier aux disparités régionales en matière de revenu et de services publics, tout en favorisant un environnement propice aux emplois verts, au travail décent et à la création d'entreprises. Avec l'Organisation mondiale du Travail (OIT), le PNUD travaillera à l'élaboration de modèles pour une meilleure prise en compte des femmes dans le passage au numérique et d'initiatives commerciales innovantes et inclusives dans les zones rurales, y compris un accès élargi aux possibilités de financement. La priorité sera donnée aux start-ups gérées par des femmes ou des jeunes et aux petites et moyennes entreprises, dans des régions associant plusieurs facteurs de vulnérabilité. En association avec les bureaux du PNUD d'autres pays d'Asie centrale, un soutien sera apporté au niveau sous-régional au développement résilient au changement climatique dans la vallée de Fergana, pour une meilleure gestion des risques climatiques et des ressources naturelles³¹. Le PNUD aidera également l'Ouzbékistan à renforcer sa présence dans les institutions de la gouvernance économique mondiale et son intégration dans l'économie mondiale et régionale dans des conditions équitables et servant son intérêt, par l'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce et la coopération avec les pays et régions voisins.

b) *Des capacités renforcées et de meilleures perspectives pour les femmes, les jeunes et les ruraux.* Le PNUD donnera la priorité aux personnes qui ne sont ni étudiantes, ni employées ni stagiaires et aux jeunes et aux femmes travaillant dans le secteur non structuré de l'économie, et s'appuiera sur la proposition pour une réponse socioéconomique à la COVID-19 et pour le relèvement³² pour aider les pouvoirs publics à remédier aux problèmes d'inadéquation des compétences, promouvoir l'économie numérique et des emplois d'avenir grâce aux technologies et à l'innovation, ainsi que pour améliorer les liens entre les régimes de protection sociale et les mesures en faveur de l'emploi. Dans ce contexte, le PNUD s'emploiera à étendre son partenariat avec le Ministère de l'emploi et des relations de travail, la Chambre de commerce et d'industrie, le parc des technologies de l'information et l'OIT.

15. Domaine phare 4 : Dans le cadre du domaine stratégique prioritaire relatif au « développement durable, responsable sur le plan climatique et résilient » du Plan-cadre de coopération, le PNUD aidera l'Ouzbékistan à intensifier son programme sur les changements climatiques et les solutions fondées sur la

³¹ <https://www.osce.org/files/f/documents/b/7/355471.pdf>.

³² Proposition multilatérale consolidée pour une réponse socioéconomique à la COVID-19 et pour le relèvement, avril 2020.

nature, en poursuivant les transformations structurelles vers une croissance verte. Il apportera les contributions suivantes :

a) *Adaptation aux changements climatiques et atténuation de leurs effets.* Le PNUD aidera l'Ouzbékistan à élargir sa contribution déterminée au niveau national (CDN). Il aidera également le pays à mobiliser des partenaires pour obtenir et catalyser les financements nécessaires afin de pouvoir mettre en œuvre les priorités définies dans le cadre de sa contribution déterminée au niveau national et progresser vers la neutralité carbone. Avec l'appui du Fonds vert pour le climat, le PNUD aidera à l'élaboration de plans d'adaptation aux changements climatiques tenant compte des questions de genre pour les secteurs de la santé, de l'agriculture, de l'eau, des services d'urgence et du logement, et pour les trois régions dans lesquelles l'environnement est le plus dégradé, en veillant à ce que ces plans soient intégrés dans les efforts de relèvement. Le PNUD soutiendra particulièrement certains objectifs de la Stratégie nationale de transition vers une économie verte à l'horizon 2030 – à savoir la réduction des émissions par l'amélioration du rendement énergétique, l'accroissement du recours à l'énergie renouvelable, une utilisation plus rationnelle des ressources et l'amélioration du rendement des cultures, et la prévention de la dégradation des terres³³. Le PNUD soutiendra l'élaboration de nouvelles solutions énergétiques efficaces, notamment l'investissement dans des logements ruraux à haut rendement énergétique et à faible coût en recourant à des possibilités de financement mixte associant la Banque islamique de développement et la Banque asiatique de développement, et en renforçant l'accès à des sources d'énergie propres et d'un coût abordable.

b) *Promotion d'une gestion efficace et durable des ressources naturelles au moyen de politiques de conservation.* Conformément à la Stratégie nationale pour la préservation de la diversité biologique (2019-2028), le PNUD continuera de prôner une gestion durable des écosystèmes ainsi que la préservation et la régénération des écosystèmes montagneux, des zones humides et des écosystèmes désertiques dans la région de la mer d'Aral. En association avec l'Union européenne, le PNUD aidera le Ministère de l'agriculture à s'attaquer aux pratiques agricoles inefficaces qui mettent gravement en danger la viabilité des moyens de subsistance des populations rurales, contribuant ainsi à une transition inclusive vers une économie verte dans le secteur agroalimentaire.

c) *Amélioration de la gestion des risques climatiques et des risques de catastrophe et de la prise en compte des questions de genre dans ce domaine grâce à de meilleurs systèmes d'alerte rapide multirisques.* Le PNUD, en association avec le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes, aidera le Centre des services hydrométéorologiques (Uzhydromet) du Ministère des situations d'urgence et les administrations régionales à mettre en œuvre le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe au moyen de systèmes d'alerte précoce aux risques induits par les changements climatiques tenant compte des questions de genre, et à faire connaître l'expérience de l'Ouzbékistan dans ce domaine aux niveaux sous-régional et mondial. L'Ouzbékistan ayant ratifié la Convention de Stockholm, le PNUD l'aidera aussi à formuler un plan national sur les polluants organiques persistants afin d'identifier les actions prioritaires en matière de déchets dangereux.

d) *Innovation dans les systèmes pour des solutions intégrées dans la région de la mer d'Aral.* Le PNUD aidera à mettre en place une approche multidimensionnelle pour résoudre les problèmes de longue date de la région de la mer d'Aral. Il appuiera les efforts que déploient le Conseil des ministres du Karakalpakstan, le Ministère de l'investissement et du commerce, le Ministère de

³³ <https://regulation.gov.uz/ru/document/3997>.

l'innovation, le Ministère de l'environnement et d'autres acteurs pour faire de la région de la mer d'Aral une zone d'innovation technologique au service de l'environnement. Cet engagement du PNUD servira de socle à d'autres contributions du système des Nations Unies, en introduisant une approche qui associe la conception de systèmes, les données et leur analyse, de nouveaux modes de financement, l'innovation et des solutions intégrées.

16. Le PNUD s'emploiera à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans tous les domaines susmentionnés, en soutenant la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour l'égalité des sexes. Les partenariats en cours avec le Ministère chargé des mahallas et des affaires familiales, la Commission du Sénat sur les questions de genre et les organisations de la société civile seront encore élargis pour appuyer des initiatives visant à promouvoir l'autonomie économique des femmes, leur participation à la direction des affaires publiques et leurs droits et à mettre fin aux pratiques néfastes et à la violence fondée sur le genre. Une coopération étroite avec la société civile pour renforcer la capacité des jeunes et des femmes de se faire entendre et de demander des comptes sera essentielle à la réalisation du programme.

III. Administration du programme et gestion des risques

17. Le présent descriptif de programme de pays donne un aperçu de la contribution du PNUD aux résultats nationaux et constitue le principal moyen de rendre compte au Conseil d'administration de la mesure dans laquelle les résultats correspondent aux objectifs fixés et de l'utilisation des ressources allouées au programme. Pour chaque niveau (pays, région et siège), les responsabilités afférentes au programme de pays sont énoncées dans les politiques et procédures régissant les programmes et opérations du PNUD, ainsi que dans le dispositif de contrôle interne.

18. Le programme sera exécuté sur le plan national. Si nécessaire, l'exécution nationale peut être remplacée par l'exécution directe pour tout ou partie du programme en cas de force majeure. La politique harmonisée concernant les transferts de fonds sera appliquée en coordination avec les autres entités des Nations Unies. Les définitions et les classifications des coûts afférents aux activités de programme et aux activités visant l'efficacité du développement seront appliquées aux différents projets concernés. Le PNUD tirera parti plus efficacement de l'expérience acquise, grâce à son Réseau mondial pour les politiques, en facilitant les échanges au niveau régional et la coopération Sud-Sud afin de faire partager l'expérience acquise par l'Ouzbékistan. Le PNUD appliquera une approche par portefeuille dans la mise en œuvre de son programme et veillera à ce que les processus-métiers et les bureaux nécessaires soient en place.

19. Le PNUD partagera la propriété du programme avec le Ministère du développement économique et de la réduction de la pauvreté et l'autorité nationale de coordination. Le Gouvernement et le PNUD ont convenu que la fourniture éventuelle de services d'appui par le PNUD (pour la mise en œuvre nationale) ne donnerait pas lieu à une lettre d'accord distincte.

20. Le développement de partenariats et la mobilisation de ressources resteront une priorité essentielle du PNUD. Compte tenu du statut de pays à revenu intermédiaire de l'Ouzbékistan et des mutations dans la communauté des donateurs, le PNUD privilégiera le financement par le Gouvernement et approfondira encore les partenariats avec les institutions internationales de financement et les banques de développement en vue d'accélérer les réformes et d'obtenir des financements publics et privés innovants pour les ODD. Le PNUD continuera à élargir sa coopération avec l'Union européenne, les fonds verticaux et les donateurs bilatéraux ainsi qu'à

renforcer la mobilisation conjointe de ressources avec les entités des Nations Unies par le biais des fonds de financement commun des Nations Unies.

21. Les risques suivants pourraient affecter la réussite de la mise en œuvre du programme :

a) Compte tenu du caractère fluctuant de la communauté des donateurs, le plus grand risque pour le PNUD est de ne pas pouvoir mobiliser les ressources voulues pour atteindre les résultats au rythme et dans la mesure escomptés. Le PNUD gèrera ce risque en diversifiant ses partenariats stratégiques, en associant son action à celle des institutions internationales de financement, d'entreprises et du secteur non gouvernemental, en recherchant de nouveaux modes de financement du développement et en utilisant des instruments de programmation innovants. Si le financement ne se matérialisait pas entièrement, le PNUD et le Gouvernement reverraient les objectifs du programme et les activités prévues afin de les aligner sur les ressources disponibles.

b) Compte tenu de l'ambitieux programme de transformation du pays, il existe un risque que les réformes donnent la priorité à l'industrialisation et à la croissance économique sans que leurs effets sur les groupes vulnérables et sur les ODD soient suffisamment pris en considération. Pour gérer ce risque, le PNUD procédera à des évaluations du développement tenant compte des risques et à des analyses prospectives dans tous les domaines, tiendra des registres des risques au niveau des projets et des portefeuilles et établira des plans d'urgence, en appliquant systématiquement ses normes environnementales et sociales et ses mécanismes de responsabilisation.

c) L'action du PNUD pourrait pâtir d'une diminution de la cohérence des politiques, de l'absence d'approche intégrée du financement du développement et d'un manque de données sur lesquelles s'appuyer pour élaborer des politiques fondées sur la connaissance des faits. Le programme proposé devrait permettre de remédier à l'essentiel de ces lacunes.

IV. Contrôle de l'exécution et évaluation du programme

22. Les indicateurs relatifs aux réalisations et aux produits sont issus du cadre national de mise en œuvre des ODD et du cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources mondial du PNUD et ont été choisis avec soin pour permettre un suivi efficace. Le PNUD suivra activement les progrès réalisés au regard des résultats attendus afin de repérer les nouvelles possibilités et les nouveaux risques qui pourraient se faire jour et d'adapter constamment son action en conséquence, y compris par le biais des groupes de résultats des Nations Unies. Le PNUD continuera de s'appuyer sur les évaluations pour prendre des décisions concernant les programmes, et s'appuiera notamment sur les évaluations des réalisations pour consolider encore l'application d'une approche intégrée et thématique. Le PNUD investira un niveau adéquat de ressources et améliorera les capacités en matière d'assurance qualité et de contrôle de l'exécution et d'évaluation.

23. La collecte systématique de données, au moyen notamment des analyses communes de pays, sera encore encouragée. Le PNUD continuera de renforcer les capacités nationales afin de renforcer le suivi des ODD et la collecte de données avec le Comité national de la statistique, dans toute la mise en œuvre du programme.

Annexe

Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour l'Ouzbékistan (2021-2025)

Priorité du pays : Stratégie d'action 2017-2021 : Améliorer les institutions de l'État et les services publics, garantir l'état de droit et réformer le système judiciaire

Réalisation escomptée énoncée dans le Plan-cadre de coopération : À l'horizon 2025, l'ensemble de la population ouzbèke, y compris les groupes les plus vulnérables, demande et bénéficie de systèmes de gouvernance et d'institutions de l'état de droit plus responsables, transparents, inclusifs et soucieux des questions de genre, pour vivre à l'abri de la discrimination et de la violence.

Réalisation correspondante du plan stratégique du PNUD pour 2018-2021 : Accélérer les transformations structurelles propices au développement durable

<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles énoncés dans le cadre de coopération</i>	<i>Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable</i>	<i>Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant estimatif des ressources, par réalisation (dollars É.-U.)</i>
Valeur de l'indice de perception de la corruption (ODD national 16.5.1.3) Niveau de référence (2019) : 153/180 Niveau cible (2025) : à compléter	Transparency International, annuelle/programme	Produit 1.1 : Les institutions disposent d'outils efficaces de lutte contre la corruption, peuvent donner plus largement accès à la justice et renforcer la cohésion sociale	Ministère de la justice Bureau du Procureur général Administration présidentielle Cour suprême	Ordinaires : 2 700 000 dollars Autres : 54 776 949 dollars
Indice Ordre et sécurité (ODD national 16.1.4.2) Niveau de référence (2019) : 94/126 Niveau cible (2025) : à compléter	World Justice Project, annuelle/programme	Indicateur 1.1.1 : Niveau de mise en œuvre des recommandations du réseau anticorruption de l'OCDE Niveau de référence (2020) : 0 % Niveau cible (2025) : 80 % Source, fréquence : rapports de l'OCDE/semestrielle	Agence chargée de la fourniture des services publics Gouvernements locaux	
Représentation des femmes au parlement national (ODD national 5.5.1) Niveau de référence (2018) : 16 Niveau cible (2025) : à compléter	Comité national de la statistique (Goscomstat), annuelle/programme	Indicateur 1.1.2 : Proportion de la population ayant accès aux services de justice en ligne, ventilée par sexe Niveau de référence (2020) : 20 % (y compris 38 % de femmes) Niveau cible (2025) : 30 % (y compris 48 % de femmes) Source, fréquence : rapports de la Cour suprême, annuelle	Ministère de la santé Ministère chargé des mahallas et des affaires familiales Union de la jeunesse	
		Produit 1.2 : Des modèles de prestation des services publics en ligne centrée sur la personne et inclusive sont promus.	Commission électorale centrale Parlement, organisations de la société civile	
		Indicateur 1.2.1 : Nombre de services fournis via my.gov.uz et les centres de service public Niveau de référence (2019) : 2,84 millions/6,39 millions Niveau cible (2025) : 15 millions/60 millions	Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), Union européenne, Fond pour la consolidation de la paix, Fond commun pour les ODD, Gouvernement japonais, UNICEF, ONUDC, UNESCO, HCDH, OSCE, Département des affaires	

<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles énoncés dans le cadre de coopération</i>	<i>Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable</i>	<i>Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant estimatif des ressources, par réalisation (dollars É.-U.)</i>
		<p>Source, fréquence : my.gov.uz, Agence chargée de la fourniture des services publics, annuelle</p> <p>Indicateur 1.2.2 : Nombre de personnes ayant accès aux services de base, ventilé par groupes cibles (pauvres, femmes, personnes handicapées, jeunes, autres groupes marginalisés)</p> <p>Niveau de référence (2019) : 11 314 000 (y compris via my.gov.uz) services publics fournis en 2019</p> <p>Niveau cible (2025) : augmentation de 20 points de pourcentage</p> <p>Source, fréquence : Agence pour les services publics, annuelle</p> <p>Indicateur 1.2.3 : Nombre de personnes vivant avec le VIH ayant accès à un traitement antirétroviral, ventilé par sexe (cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources mondial 1.1.2.1)</p> <p>Niveau de référence (2020) : 33 000 (H :50 % / F :50 %)</p> <p>Niveau cible (31/12/2024) : 49 000 (H :50 % / F :50 %)</p> <p>Source, fréquence : Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme</p> <p>Indicateur 1.2.4 : Nombre d'instruments juridiques et de politiques adoptés pour établir ou renforcer les infrastructures pour la paix et la cohésion sociale</p> <p>Niveau de référence (2020) : 0</p> <p>Niveau cible (2025) : 2</p> <p>Source, fréquence : rapports du Gouvernement/ annuelle</p> <p>Produit 1.3 : Mécanismes et institutions chargés des élections et des processus parlementaires renforcés pour promouvoir l'inclusion, la transparence et la responsabilité (cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources mondial modifié 2.2.2.2)</p>	<p>politiques et de la consolidation de la paix de l'ONU</p>	

<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles énoncés dans le cadre de coopération</i>	<i>Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable</i>	<i>Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant estimatif des ressources, par réalisation (dollars É.-U.)</i>
		Indicateur 1.3.1 : Part des parlementaires disposant de capacités accrues en matière d'élaboration des lois, de contrôle et d'analyse des politiques (ventilée par âge et par sexe) Niveau de référence (2020) : 0 Niveau cible (2025) : 50 % Source, fréquence : rapports du Parlement, annuelle		
		Indicateur 1.3.2. Part des initiatives politiques visant à répondre aux besoins des groupes marginalisés et sous-représentés, consultés par le Parlement avec les groupes intéressés Niveau de référence (2020) : 0; Niveau cible (2025) : 30 % Source, fréquence : rapports du Parlement, annuelle		
		Indicateur 1.3.3 : Mesure dans laquelle la Commission électorale centrale peut organiser des élections inclusives et crédibles (cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources mondial 2.2.2.1) Niveau de référence (2020) : 2 Niveau cible (2025) : 3 Source, fréquence : Évaluation par les observateurs électoraux (2022/2025)		

Priorité du pays : Politique nationale de développement économique et de réduction de la pauvreté

Réalisation escomptée énoncée dans le Plan-cadre de coopération : À l'horizon 2025, la population ouzbèke bénéficie d'une mise en œuvre plus harmonisée et intégrée du programme de réformes grâce au renforcement de la cohérence des politiques, à un processus de décision basé sur les faits et inclusif et à un financement du développement en accord avec les ODD nationaux.

Réalisation correspondante du plan stratégique du PNUD pour 2018-2021 : Accélérer les transformations structurelles propices au développement durable

<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles énoncés dans le cadre de coopération</i>	<i>Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable</i>	<i>Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant estimatif des ressources, par réalisation (dollars É.-U.)</i>
Dépenses publiques primaires en part du budget initial approuvé, par secteur (ODD national 16.6.1) Niveau de référence (2018) : 128 %	Ministère des finances, Goscomstat et Banque mondiale	Produit 2.1 : Un cadre de financement des ODD efficace a été élaboré et promu grâce à une mise en œuvre des politiques basée sur les faits, prenant en compte les questions de genre et cohérente, à des	Ministère des finances Ministère de l'économie	Ordinaires : 712 000 dollars Autres : 8 912 656 dollars

<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles énoncés dans le cadre de coopération</i>	<i>Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable</i>	<i>Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant estimatif des ressources, par réalisation (dollars É.-U.)</i>
<p>Niveau cible (2025) : à déterminer</p> <p>Conformité de la législation nationale sur la statistique avec les Principes fondamentaux de la statistique officielle (ODD national 17.18.2)</p> <p>Niveau de référence (2018) : non</p> <p>Niveau cible (2025) : oui</p>		<p>financements innovants et à des plateformes de coordination</p> <p>Indicateur 2.1.1 : Existence d'un cadre national de financement intégré alignant le Programme 2030 avec les flux de financement</p> <p>Niveau de référence (2020) : non</p> <p>Niveau cible (2025) : oui</p> <p>Source, fréquence : rapport du Gouvernement, annuelle</p>	<p>Ministère du développement et de la réduction de la pauvreté</p> <p>Comité national de la statistique</p> <p>Agence de développement des marchés de capitaux</p>	
<p>Indicateurs de capacité statistique</p> <p>Niveau de référence (2018) : 54,4/100</p> <p>Niveau cible (2025) : à déterminer</p>		<p>Indicateur 2.1.2 : Nombre de solutions et pratiques de financement innovantes élaborées et institutionnalisées</p> <p>Niveau de référence (2020) : 0</p> <p>Niveau cible (2025) : 3</p> <p>Source, fréquence : rapport du Gouvernement, annuelle</p>	<p>Fonds commun pour les ODD, Gouvernement de la Fédération de Russie, organismes des Nations Unies, Banque mondiale, FMI, Banque islamique de développement</p>	
		<p>Produit 2.2 : Un programme de réforme intersectorielle et global a été élaboré dans l'optique de la réduction de la pauvreté et des inégalités, avec un cadre de suivi intégré conforme aux ODD.</p>		
		<p>Indicateur 2.2.1 : Mesure officielle de la pauvreté monétaire et de la pauvreté multidimensionnelle disponible</p> <p>Niveau de référence (2020) : non</p> <p>Niveau cible (2025) : oui</p> <p>Source, fréquence : coopération Sud-Sud, annuelle</p>		
		<p>Indicateur 2.2.2 : Stratégie de réduction de la pauvreté conforme au cadre national relatif aux ODD élaborée et adoptée</p> <p>Niveau de référence (2020) : non</p> <p>Niveau cible (2025) : oui</p>		

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles énoncés dans le cadre de coopération

Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable

Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)

Principaux partenaires ou cadres de partenariat

Montant estimatif des ressources, par réalisation (dollars É.-U.)

Source, fréquence : rapports du Gouvernement, annuelle

Priorité nationale : Stratégie d'action 2017-2021 : Développement économique et libéralisation/développement du secteur social

Réalisation escomptée énoncée dans le Plan-cadre de coopération : À l'horizon 2025, les jeunes, les femmes et les groupes vulnérables ont plus facilement accès aux moyens de subsistance, à un emploi décent et à de meilleures perspectives générés par une croissance économique équitable et inclusive.

Réalisation correspondante du plan stratégique du PNUD pour 2018-2021 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles énoncés dans le cadre de coopération

Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable

Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)

Principaux partenaires ou cadres de partenariat

Montant estimatif des ressources, par réalisation (dollars É.-U.)

Proportion des jeunes (de 16 à 24 ans) qui ne sont ni en formation ni employés (ODD national 8.6.1)
Niveau de référence (2018) : 21,8 %
Niveau cible : à déterminer

Goscomstat

Produit 3.1 : Les femmes, les jeunes et les habitants des zones rurales reculées ont de meilleures aptitudes, des emplois durables et des moyens de subsistance accrus

Ministère du travail et de l'emploi
Chambre de commerce et d'industrie (CCI)
Union de la jeunesse
Ministère de l'investissement et du commerce

Ordinaires : 730 000 dollars

Autres : 9 703 351

Taux de chômage, ventilé par sexe (ODD national 8.5.2)
Niveau de référence (2019) : 9 % (femmes : 12,8 % ; hommes : 6,1 %)
Niveau cible (2025) : 7,5 % (femmes : 10 % ; hommes : 5,5 %)
Niveau de pauvreté (zones urbaines/rurales)/ODD national 1.2.1
Niveau de référence (2018) : 11,4 % (zones urbaines : 8,4 % ; zones rurales : 14,3 %)
Niveau cible : à déterminer

Indicateur 3.1.1 : Nombre d'emplois décents créés avec l'aide du PNUD, et proportion de ces emplois qui sont occupés par des femmes et par des jeunes
Niveau de référence (2020) : Total – 160 (40 % femmes, 50 % jeunes)
Niveau cible (2025) : Total – 5 000 (50 % femmes, 50 % jeunes)
Source, fréquence : PNUD, annuelle

Associations professionnelles
Parc des technologies de l'information

Gouvernement de la Fédération de Russie, OIT

Écart en pourcentage entre le salaire mensuel moyen des hommes et des femmes et le salaire mensuel moyen des hommes (ODD national 8.5.1)
Niveau de référence (2018) : 38,6 %
Niveau cible : à déterminer

Indicateur 3.1.2 : Nombre de personnes ayant acquis les compétences du 21^e siècle grâce au soutien du PNUD (femmes, jeunes)
Niveau de référence (2020) : 400 (30 % femmes, 80 % jeunes)
Niveau cible (2025) : 20 000 (40 % femmes, 80 % jeunes)
Source, fréquence : PNUD, annuelle

Produit 3.2 : Les institutions publiques et les entreprises privées sont davantage capables d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques innovantes propres à favoriser une croissance économique résiliente et inclusive et les inégalités ont diminué

<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles énoncés dans le cadre de coopération</i>	<i>Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable</i>	<i>Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant estimatif des ressources, par réalisation (dollars É.-U.)</i>
<p>Taux de croissance des dépenses des ménages ou du revenu par habitant pour les 40 % de la population les plus pauvres et pour l'ensemble de la population (ODD national 10.1.1)</p> <p>Niveau de référence (2018) : 118,5 %, 127,1 %</p> <p>Niveau cible : à déterminer</p>		<p>Indicateur 3.2.1 : Nombre d'entreprises bénéficiant de meilleurs services de conseil (y compris les entreprises dirigées par des femmes et par des jeunes)</p> <p>Niveau de référence (2020) : 750</p> <p>Niveau cible : 1000 (30 % dirigées par des femmes, 25 % dirigées par des jeunes)</p> <p>Source, fréquence : rapports PNUD/Chambre de commerce et d'industrie</p> <p>Indicateur 3.2.2 : Nombre de fonctionnaires davantage compétents pour élaborer et appliquer des politiques privilégiant l'économie circulaire et l'économie verte</p> <p>Niveau de référence (2020) : 0</p> <p>Niveau cible (2025) : 200</p> <p>Source, fréquence : rapports du PNUD/annuelle</p> <p>Indicateur 3.2.3 : Nombre de mesures politiques, législatives, réglementaires et institutionnelles tenant compte des questions de genre adoptées avec l'aide du PNUD pour créer un environnement favorable aux microentreprises et aux petites et moyennes entreprises</p> <p>Niveau de référence (2020) : 3/an</p> <p>Niveau cible (2025) : 6/ans</p> <p>Source, fréquence : PNUD/annuelle</p>		
<p>Priorité ou objectif national : Stratégie d'action 2017-2021, Stratégie pour la transition de la République d'Ouzbékistan vers une économie verte pour 2019-2030, Vision du Gouvernement ouzbèke pour la protection de l'environnement pour 2030</p>				
<p>Réalisation escomptée énoncée dans le Plan-cadre de coopération : En 2025, la plupart des régions et communautés à risque d'Ouzbékistan sont plus résilientes aux changements climatiques et aux catastrophes et bénéficient d'une gestion des ressources naturelles et de l'infrastructure efficace, tenant compte des questions de genre et de plus en plus viable, d'une solide action pour le climat et d'une gouvernance et d'une protection environnementales inclusives.</p>				
<p>Réalisation correspondante du plan stratégique du PNUD pour 2018-2021 : Accélérer les transformations structurelles propices au développement durable</p>				

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles énoncés dans le cadre de coopération	Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable	Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant estimatif des ressources, par réalisation (dollars É.-U.)
Part de l'électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelables dans la production électrique totale (ODD national 7.2.1) Niveau de référence (2018) : 9,4 % Niveau cible (2025) : 20 %	Goscomstat	Produit 4.1 : Des initiatives d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets innovantes et durables ont été élaborées et mises en œuvre	Cabinet des ministres Comité national pour l'écologie et la protection de l'environnement	Ordinaires : 1 800 000 dollars Autres : 36 106 270 dollars
Intensité énergétique (rapport entre énergie primaire et PIB) (ODD national 7.3.1) Niveau de référence (2018) : 0,164 Niveau cible (2025) : 0,105	Ibid.	Indicateur 4.1.1 : Nombre d'initiatives sectorielles/régionales/nationales mises en œuvre Niveau de référence (2020) : 3 Niveau cible (2025) : 5 Source, fréquence : rapports sectoriels/nationaux/régionaux, annuelle	Ministère des situations d'urgence Ministère des ressources en eau Ministère de l'agriculture Ministère de l'innovation	
Proportion des terres agricoles sur lesquelles sont utilisées des technologies permettant d'économiser l'eau Niveau de référence (2018) : 1,7 % Niveau cible (2025) : 20 %	Ibid.	Indicateur 4.1.2 : Nombre de personnes ayant investi dans un logement sobre en carbone (ventilé par sexe et par lieu) Niveau de référence (2020) : 1 329 (50 % femmes, % rural) Niveau cible (2025) : 2,000 (55 % femmes, % rural) Source, fréquence : Institutions nationales de crédit hypothécaire, annuelle	Conseil des ministres du Karakalpakstan Uzhydromet Fonds verticaux FAO, UNESCO, FNUAP, PNUE, BIOFIN	
Proportion des écosystèmes montagneux protégés, sur leur superficie totale (ODD national 15.4.1) Niveau de référence (2018) : 1,8 % Niveau cible (2025) : à déterminer	Ministère des ressources en eau	Indicateur 4.1.3 : Nombre de passagers/jour empruntant un couloir de transport urbain vert à bord de bus électriques publics Niveau de référence (2020) : 0 Niveau cible (2025) : 3 000 (50 % femmes) dans la ville de Tachkent Source, fréquence : Municipalité de Tachkent, annuelle	Institutions internationales de financement, Union européenne, Gouvernement japonais	
Proportion de terres à haute salinité Niveau de référence (2018) : 45 % Niveau cible (2025) : 41 %	Comité national pour l'écologie et la protection de l'environnement	Produit 4.2 : Renforcement des capacités de faire un usage durable des écosystèmes terrestres et aquatiques grâce à des politiques de conservation		
Nombre de morts, de personnes portées disparues et de personnes blessées du fait des catastrophes, pour 100 000 habitants, ventilé par région, par sexe et par âge (ODD national 1.5.1)	Ministère de l'agriculture	Indicateur 4.2.1 : Nombre d'initiatives nationales/régionales visant à renforcer la capacité de l'État de s'acquitter des obligations internationales Niveau de référence (2020) : 2		

<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles énoncés dans le cadre de coopération</i>	<i>Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable</i>	<i>Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant estimatif des ressources, par réalisation (dollars É.-U.)</i>
Niveau de référence (2018) : 2,7 % Niveau cible (2025) : à déterminer	Ministère des situations d'urgence	Niveau cible (2025) : 5 Source, fréquence : rapports sectoriels, annuelle		
Pertes économiques directes dues à des catastrophes en pourcentage du PIB (ODD national 1.5.2) Niveau de référence (2018) : 0,005 % Niveau cible (2025) : à déterminer	Ministère des situations d'urgence	Indicateur 4.2.2 : Protocole de Montréal sur les hydrochlorofluorocarbones (HCFC)/Amendement de Kigali mis en œuvre Niveau de référence (2020) : non Niveau cible (2025) : oui Source, fréquence : Goscomecology, annuelle		
		Indicateur 4.2.3 : Proportion de zones protégées, sur la totalité des terres Niveau de référence (2020) : 4,64 % Niveau cible (2025) : 12 % Source, fréquence : Goscomecology, annuelle		
		Indicateur 4.2.4 : Système de patrouille intelligente introduit et opérationnel dans toutes les zones protégées Niveau de référence (2020) : non Niveau cible (2025) : oui Source, fréquence : rapports du PNUD, annuelle		
		Produit 4.3 : Amélioration de la gestion des risques climatiques et des risques de catastrophes intégrée grâce à de meilleurs systèmes d'alerte précoce multirisques et de relèvement rapide		
		Indicateur 4.3.1 : Nombre d'initiatives nationales/ régionales visant à renforcer la capacité de l'État de s'acquitter des engagements pris au niveau international Niveau de référence (2020) : 7 Niveau cible (2025) : 22 Source, fréquence : Ministère des situations d'urgence, annuelle		

<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles énoncés dans le cadre de coopération</i>	<i>Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable</i>	<i>Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant estimatif des ressources, par réalisation (dollars É.-U.)</i>
		<p>Indicateur 4.3.2 : Nombre de personne rendues plus résilientes grâce à l'accès aux informations des systèmes d'alerte précoce, ventilé par sexe Niveau de référence (2020) : n/a Niveau cible (2025) : 3 millions de personnes (50 % de femmes) Source, fréquence : rapports du PNUD, annuelle</p>		
		<p>Produit 4.4 : Promotion de l'innovation dans les systèmes pour définir des solutions intégrées pour la région de la mer d'Aral</p>		
		<p>Indicateur 4.4.1 : Nombre de solutions innovantes et adaptables appliquées Niveau de référence (2020) : 3 Niveau cible (2025) : 8 Source, fréquence : rapports du PNUD, annuelle</p>		
		<p>Indicateur 4.4.2 : Nombre de nouvelles propositions de projets visant à améliorer l'accès à l'eau et à la nourriture Niveau de référence (2020) : 2 Niveau cible (2023) : 4 Source, fréquence : rapports du PNUD, annuelle</p>		